Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 49 (1985) **Heft:** 195-196

Artikel: Moyen français brioler

Autor: Herny, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399782

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

MOYEN FRANÇAIS BRIOLER (*)

L'article brioler du Godefroy (I, 734c - 735a) est ainsi rédigé :

Brioler v.n. courir avec beaucoup d'agitation

En cheminant, courant et briolant, ils tiroient un coup de leurs crannequins, puis se retiroient (J. Molinet, *Chron.* ch. LXXVIII, Buchon).

Com a de peine et de meschief A servir ses seigneurs ainsy, Puis qu'il ont ung peu de sousy Varletz ne font que brioler.

(Greban, Myst. de la Pass. Ars. 6431, fo 175c.)

Les données proposées ici par le précieux lexicographe de l'ancien français ont été acceptées comme pain à la reine après lui : on les retrouve, en tout ou en partie, dans le glossaire de l'édition moderne des *Chroniques* de Jean Molinet, en divers endroits du *FEW*, jusque dans les colonnes du *TLF*, et ailleurs (¹).

Or, Arnoul Greban n'a pas, selon toute vraisemblance, utilisé le verbe *brioler* et, d'autre part, la définition de Godefroy ne convient pas pour le passage cité de Molinet : cette définition est une définition

^(*) Je remercie vivement mes témoins de Wallonie, ainsi que J.-L. Fauconnier, J. Herbillon, P. Ruelle, Em. Lempereur (qui m'ont aidé dans mes enquêtes, ou qui m'ont communiqué généreusement de précieuses informations) et G. Straka (que j'ai consulté, et jamais en vain, sur des questions de phonétique).

⁽¹⁾ Chroniques de Jean Molinet, publiées par Georges Doutrepont et Omer Jodogne, 3 vol., Bruxelles, 1935-1937. Voir t. III, p. 231 (Glossaire) : « briolant, pars. pr. de brioler, courir avec beaucoup d'agitation ».

FEW I, 542b (« mfr. brioler 'courir avec beaucoup d'agitation' » est rattaché au gaulois « * b r i v o s kraft, mut, lebhaftigkeit »); XXIII, 61b, parmi les mots d'origine inconnue, sous la rubrique muletier, « Mfr. brioler v.n. courir avec beaucoup d'agitation (Greban; Molin.); 'glisser sur la glace' Cotgr. 1611 »; XVII, 135a et b: c'est l'article le plus développé, qui

« en contexte tronqué », et toutes les considérations de sémantique historique qu'on en a tirées sont à revoir.

Quant au Mystère de la Passion, voici le texte qu'on lit, aujourd'hui, dans l'édition critique d'Omer Jodogne (²): [à Caÿphe, qui vient de lui donner l'ordre de porter un message chez Pylate, le messager Maucourant répond d'abord Se mon entente est parvenue, vous en ourrez nouvelle brief, puis il ajoute, en aparté]

> Qu'on a de paine et de meschief a servir ces seigneurs ainsi! Puisqu'ilz ont ung peu de soussy, varletz ne font que badeler.

21036

On pourrait traduire ces vers : 'Ce qu'on a de tourment et de malheur à servir ces seigneurs de la sorte! Lorsqu'ils ont, eux, un peu de souci, les serviteurs ne font que courir de tous côtés' (3).

Badeler est la leçon du manuscrit B, suivi par l'éditeur, tandis qu'on lit troteler dans A, varleter dans E et brioler dans C. Badeler, troteler, varleter, brioler: 'être toujours en course', semble-t-il. A première vue, la définition de brioler donnée par Godefroy conviendrait donc plus ou moins ici; mais, de toute manière, brioler ne serait pas un mot d'Arnoul Greban, ni peut-être même pas un mot du français central.

Il faut, en revanche, comprendre brioler autrement sous la plume de Molinet. Le chapitre LXXVIII des Chroniques (édition citée, t. I,

exprime, semble-t-il, l'opinion définitive (et, très vraisemblablement, juste) de Wartburg (nous y reviendrons).

Trésor de la langue française : la notice historique de l'article « brioler (Région.) chanter pour soutenir l'effort des bœufs » rapproche ce mot du centre de la France « du mfr. brioler 'courir avec beaucoup d'agitation' (av. 1492 J. Molin [...]) », et le TLF essaie aussi de rattacher son brioler à * b r i v o s.

Voir encore, par exemple, Jean Babin, Les Parlers de l'Argonne, Paris, 1954, p. 170, . . . et A. Henry, à la p. 25 de l'article cité dans la note 2 ci-dessous.

⁽²⁾ Le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban, éd. critique par Omer Jodogne, t I, 1965, t. II, 1983, Bruxelles, Académie R. de Belgique — Le passage en question se trouve à la p. 282 du t. I; variantes au t. II, p. 273. — Cf. Albert Henry, Le Mystère de la Passion d'Arnoul Greban édité par O. Jodogne, dans Acad. R. de Belg, Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, 1984, pp. 20-25; le passage en question est étudié à cette page 25.

⁽³⁾ Cf. le dernier article qui vient d'être cité, p. 25 et voir la note 13 ci-dessous.

p. 351) relate l'expédition de Mesire Salezar, seigneur de Saint-Martin, accompagnié de mil hommes de langue walonne contre la ville de Oustre (Zélande), ville avironnée de tous costé de la mer, synon une seule dicque. Or, on était en fin cœur de froidure! Il fallut, sur trois lieues, conduire l'armée, son charroy et tout son train sur la mer qui estoit gellée. Assiégés, ceulx de Oustre furent comme souspris et fort espoantéz et ilz boutèrent le feu en leurs maisons et fortiffications, habandonnèrent le tout et s'enfuyrent les aulcuns par la dicque, les aultrez sur patins de Holande dont ilz estoyent telement apprins qu'en cheminant, courant et briolant, ilz tiroyent ung cop de leurs crenequins, puis s'en retiroyent.

Que font ces aultrez? Ils cheminent, ils courent — et ne suffit-il pas que Molinet parle une seule fois de 'courir'? — et ils briolent... sur la mer gelée... grâce à des patins de Holande. Brioler veut donc dire 'glisser', et ces Zélandais sont habiles à le faire; l'expression patins de Holande est là, en plus, pour nous convaincre (4).

Quant au témoignage « Oud 1660 », il s'agit de la mention patins de Hollande figurant dans le Tesoro de las dos lenguas española y francesa de

⁽⁴⁾ On sait fort bien que le patin, au Moyen Age, était autre chose qu'un « patin à glace » ; le FEW VIII, 32b, nous dit : « nfr. 'dispositif pour glisser sur la glace' (seit Oud 1660) », mais une note 24, p. 48, ajoute : « Aus Holland übernommen, wie der vermerk von Oud patins de Hollande zeigt, aber ohne den namen (ndl. schaats). » Mais voilà ces patins de Hollande chez Molinet! Il semble bien que les « patins de Hollande » étaient à double usage : il en est encore question chez Molinet (t. I, p. 421 : la pluspart des gros bourgois venoyent à patins de Hollande [...]), mais ici nous sommes en juin.

D'ailleurs, la notice historique du GLLF, s.v. patin, à propos du sens 6, « patins (à glace) », imprime : « XVe s., Laborde [p. 433], puis 1660, Oudin [...] ». Je n'ai pu vérifier dans Léon E.S.J. comte de Laborde, Notice des émaux, bijoux et objets divers exposés dans les galeries du Musée du Louvre, 2 vol., Paris, impr. Vinchon, 1853; mais l'auteur a repris la partie philologique dans son Glossaire français du Moyen Age à l'usage de l'archéologue et de l'amateur des arts, Slatkine Reprints, Genève, 1975 (réimpression de l'édition de 1872); à la p. 433, sous le mot patins, la notice dit, entre autres choses, « [...] le patin était une sorte de galoche qu'on transformait en patin, pour aller sur la glace, par la simple addition, soit d'une ferrure pour patiner, soit de clous pour éviter de glisser [...] » (et comparer les deux passages de Molinet où il est question de patins de Hollande) ; parmi les documents historiques cités à l'appui par de Laborde, il y a, en effet, du XV° siècle: «G 1427 Pour ferrer III paires desdits patins pour aler sur la glace, VI s.»; cette mention sans équivoque (non vérifiée par moi sur le document) confirme l'explication proposée pour l'expression patins de Hollande utilisée par Molinet.

Si le moindre doute subsistait chez un lecteur, il suffirait de dire que nous allons retrouver *brioler* avec le sens de 'glisser (sur la glace)' dans certains dialectes modernes, et notamment dans la région où a vécu Jean Molinet.

C'est le moment d'examiner de près l'article « * s k r i d l a (anord.) ausgleiten » du FEW XVII, 135-136 (voir la note 1 ci-dessus). Cet étymon — et Wartburg a des arguments de poids aussi bien d'ordre sémantique que d'ordre géographique — est représenté essentiellement, dans sa descendance, par afr. et mfr. escriller, mfr. gri(l)er, des formes dialectales de type grioler et des formes dialectales de type brioler; on remarquera qu'il n'est pas question ici du verbe moyen français brioler (que je rattacherai cependant sans hésitation au même étymon); Wartburg continuait-il à rattacher ce verbe à brivos ou à le considérer comme d'origine inconnue?

Le *FEW* a enregistré, sous 3a, les attestations dialectales de *grioler*, etc. (région de Tourcoing et certains districts des Ardennes, de l'Argonne et de la Meuse) et de *dégrioler*, etc., plus abondamment attesté en Normandie, Picardie et Ardennes, tandis que sous 4 il nous donne :

- a) Mouscron, Rethel *brioler* « glisser sur la glace ». Tourcoing *brioloire* « voie frayée sur la glace ».
- b) Reims débrioler « glisser sur la glace », ard. débriauler Vauch. Reims débriole « glissade sur la glace ». Ard. debriaulou Vauch.

On sait que toutes les sources exploitées dans cet article ne sont pas d'égale qualité et que, notamment, les localisations de Vauch[elet]

Caesar Oudin - Añadido conforme a las Memorias del autor [...] por Antonio Oudin [...] y con el Vocabulario de Xerigonça [...] corregido y aumentado [...] por Juan Mommarte, Bruselas, 1660 : dans la première partie, article « Zancos m. Des échasses. Item, Des patins », et ce n'est que dans la seconde partie, Tresor des deux langues [...], qu'on lit,, à sa place alphabétique, « Patins de Hollande, Zancos ». Qui a donc introduit ce patins de Hollande? Peut-être le dernier réviseur cité, à Bruxelles? — Selon l'édition du Tesoro de Bruxelles 1625, due au seul César Oudin, dans la première partie, zancos renvoie à « çancos des échasses et selon aucuns des galoches ou patins», tandis que, dans la seconde partie, ne figure aucune mention de patins de Hollande.

sont vagues. *Grioler*, plus proche phonétiquement de son étymon (5) que brioler, et ses dérivés sont ainsi, selon le *FEW*, attestés, dans une mesure variable, sur une aire qui va de la Normandie à l'Argonne et au département de la Meuse (6). La famille de brioler a eu moins de succès : selon le *FEW*, Mouscron et Tourcoing dans l'extrême nord-ouest de la zone picarde, la frange septentrionale des Ardennes, Reims et Rethel pour la Champagne. On peut ajouter : pour Mouscron, briolware 'glissoire' (7); pour Comines-Belgique, briyôleû v. 'glisser sur une glissoire' et briyôlôre s.f. 'glissoire' (8).

Dans les divers patois, le sens fondamental de *grioler*, *dégrioler* est 'glisser sur la glace'; le *FEW* nous apprend que, parfois aussi, le sens est 'dégringoler'.

Pour brioler, le FEW enregistre uniquement le sens 'glisser', argument de plus pour attribuer la même signification au briolant de Molinet, homme du nord de la Picardie et des Pays-Bas bourguignons.

Mais voici aussi pour *brioler* un sens secondaire, attesté sur une aire d'étendue modeste, aux confins du picard hennuyer et du wallon : essentiellement, 'chanceler, tituber', en général, ou, en certains endroits,

⁽⁵⁾ Mais signalons que *briolet*, nom d'un vin, existe à côté de *gri(y)olet*. Sur ce *briolet*, voir la note 15 ci-dessous.

A propos des formes en br-, Wartburg dit, dans la partie historique de son article, qu'il s'agit d'une « weitere affizierung des anlautes, deren grund noch dunkel ist », et il ajoute en note : « Renson möchte, vielleicht mit recht, einfluss von cabriole, -er annehmen. » — Mais cabriole n'est pas attesté avant 1550 ! (cf. TLF, s.v.). G. Straka songerait à cabrer et cabrit, attestés plus anciennement.

On remarquera, à Tourcoing et à Mouscron, brioler, brioloire à côté de grioler.

⁽⁶⁾ On peut ajouter au *FEW griolé* dans la région de Saint-Pol (voir *Index* de l'*ALF* et le *Lexique saint-polois* d'Ed. Edmont, s.v. *glisser*); *grioler* 'glisser sur la glace', à Aubers-en-Weppes (F. Carton et P. Descamps, *Le parler d'* ~, Arras, 1971, p. 102). Voir aussi *Atlas linguistique picard*, *Questionnaire définitif* par Raymond Dubois, Dijon, 1960, p. 26, question 776. Dans un document picard (confins de l'Artois et du Cambrésis) du XVIII^e s., *grioler* 'glisser (sur la glace)'; 'glousser' (*Nos Patois du Nord*, 7 (1962), p. 48). Dans Jean Lecaillon, *L' Patois du S'dan*, 2^e éd., s.l., [1964], p. 19: « *griauler* v.: glisser (sur la glace) » (Sedan, Ardennes).

Des lecteurs pourront sans doute produire encore d'autres attestations.

⁽⁷⁾ L. Maes, *Notre Patois (Lexique)*, Mouscron, 1941 (auquel le *FEW* a repris le verbe), p. 27.

⁽⁸⁾ Henri Bourgeois, Le Patois picard de Comines et de Warneton, Comines, 1973, p. 120.

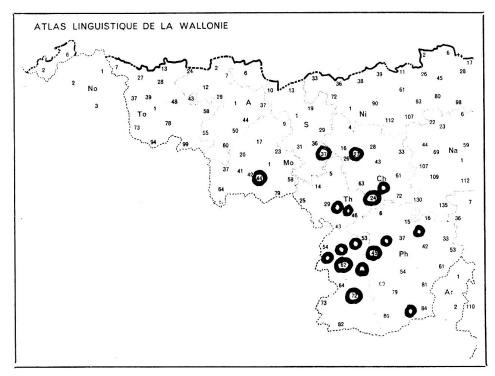
'marcher suivant une ligne sinueuse' (9). On peut admettre le glissement de sens de 'glisser' à 'chanceler' (étant donné les poussées que l'on opère vers la droite et vers la gauche en glissant, notamment sur terrain plat); la distance sémantique entre 'glisser' et 'chanceler, tituber' n'est pas plus grande que celle qui existe entre 'glisser' et 'dégringoler'. Le FEW a cependant placé dans le volume des « origines inconnues » (XXI, 362b) le briyolé 'chanceler, tituber' de Jamioulx, seule attestation, il est vrai, qu'il connaisse; mais, outre ce qui vient d'être dit sur le plan de la sémantique, il faut considérer l'aspect géographique des faits. Les formes brioler encore connues sont, ou mêlées aux formes en grou entourées par elles (région de Tourcoing et Mouscron, Ardennes, Champagne), ou elles constituent une frange périphérique, peut-être

Voici les résultats d'une enquête qui n'a été ni systématique ni exhaustive. $Grosso\ modo$, l'aire dégagée jusqu'ici se situe dans l'angle sud-ouest de la province de Hainaut (Belgique) depuis le Borinage jusqu'aux portes de Charleroi en longitude, et depuis cette dernière région jusqu'au fond de la botte de Chimay, en latitude (le nom des communes de Wallonie est suivi du sigle utilisé par Remouchamps pour sa carte systématique de la Wallonie, laquelle a servi aussi pour l'ALW).

Briyolé, ou, plus rarement, briyolè, selon les endroits: Frameries (Mo 44) briyolèy 'cabrioler, sauter' selon un premier témoin (C. Dieu, Le Livre du « Borain », 1984, I, p. 88); ne s'emploie plus, signifiait 'faire le fanfaron' ou 'aller danser, s'amuser', selon un second témoin ; ne s'emploie plus, signifiait 'aller vite dans le travail', selon un troisième témoin ; selon un quatrième témoin, plus « peuple », et assuré, ce n'est pas vraiment 'tituber', mais 'marcher selon une ligne sinueuse' (quelqu'un qui a trop bu s'avance in briyolant - Ravisez come i briyole!); La Louvière (S 37 'chanceler, tituber'; Trazegnies (Ch 27) et Montignies-le-Tilleul (Ch 64) 'id.'; Jamioulx (Th 24) 'id.' (W. Bal, Lexique du parler de Jamioulx, Liège, 1949, p. 218); Ragnies (Th 40) 'marcher de manière peu assurée, et sinueuse, soit sous l'effet de l'ivresse, soit sous le coup d'un malaise'; Sivry (Th 58) 'marcher en titubant', le témoin ajoutant que baryolé est plus courant ; Rance (Th 62), Biercée (Th 30), Barbencon (Th 52), Renlies (Th 55) 'chanceler, tituber'; Froidchapelle (Th 63) 'chanceler, tituber', très courant, un témoin précisant que le terme s'applique peut-être encore plus à une automobile qui sinue sur la route; Chimay (Th 72) 'chanceler, tituber'; dans la province de Namur, Cerfontaine (Ph 45) 'id.', selon A. Balle, Contribution au dictionnaire du parler de Cerfontaine, Liège, 1963, p. 59; Aublain (Ph 75) 'id.', ainsi que Fraire (Ph 22), Daussois (Ph 35).

Le mot est dit inconnu à Paturages (Mo 42), Châtelet (Ch 61), Gilly (Ch 50), Marchienne (Ch 47), Monceau (Ch 46), Courcelles (Ch 35), Bouffioulx (Ch 66), Marcinelle (Ch 58).

⁽⁹⁾ Précision intéressante, qui nous rapproche de 'glisser'.



O Points où briyoler a été relevé (1983-1984)

pas continue, sur le bord septentrional de l'aire *grioler* (voir la note 9 ci-dessus). La solidarité semble réelle (10).

Revenons au moyen français *brioler*. Il a tout l'air d'être un régionalisme. Des trois témoignages écrits, deux sont sûrs : celui de Jean Molinet, qui doit l'avoir appris « dans son pays », avec le sens fondamental 'glisser sur la glace' (fin du XV^e siècle, dans une relation de faits remontant, en ce qui concerne notre passage, à 1482) et celui de

⁽¹⁰⁾ L'existence de *grioler* et de *brioler* à côté de *(es)criller*, *griller* ne s'explique pas encore aujourd'hui dans tous les détails. Et comment expliquer br(ioler) à côté de gr(ioler)? Le passage de gr- initial à br- n'est pas attesté en gallo-roman, même s'il y a quelques exemples du phénomène ailleurs dans la Romania. Influence analogique? Mais de quel facteur? Et comment mettre en accord une influence analogique et les positions périphériques de *brioler* par rapport à *grioler*? — Voir, ci-dessus, note 5.

Cotgrave: « brioler to glide, or flide, on the yce » (1611)... qui l'a pris où ? (11)

Mais l'hésitation est de mise quant à la variante brioler du manuscrit C (deuxième moitié du XV^e siècle, sans plus, et sans localisation connue (12)) du Mystère de la Passion. Le contexte et les variantes

Mais quelle est la portée, en ce qui concerne notre brioler, du témoignage de R. Cotgrave? N'oublions pas ce qu'écrivait F. Brunot, au t. III de son Histoire de la langue française: « il cite pêle-mêle une foule de mots qui n'étaient pas ou qui n'étaient plus dans la langue littéraire [...] les mots dialectaux, vulgaires, les vieux [...] il recueille tout » (op. cit., p. 87) et « pour les Français du temps, et l'auteur s'en rendait compte, son livre n'était nullement le lexique de l'usage » (op. cit., p. 88). — Jusqu'à plus ample informé, j'ai l'impression que ce « joli » mot de brioler n'a été, dans la langue écrite, qu'un régionalisme fugace.

Je n'ai pu consulter le livre de Vera E. Smalley sur les sources de Cotgrave.

(12) De quelques sondages dans l'énorme masse des variantes du *Mystère de la Passion*, je retiens quelques variantes personnelles à C: elles révèlent des faits phonético-graphiques et des faits lexicaux qui nous orienteraient plutôt vers les aires septentrionales (normandes et picardes) de la Galloromania. Mais ce ne sont que des indices : il faudrait une étude approfondie (codicologique et linguistique) pour espérer pouvoir localiser le manuscrit C, ou le(s) remanieur(s) qui en a établi le texte.

En ce qui concerne graphie et prononciation (n° du vers de l'édition Jodogne, variante de C, leçon de l'édition) :

22111 putiau // en puteau de perdicion; le FEW IX, 634a ne donne pas d'exemple de putiau; Godefroy, s.v. putel relève le rouchi putiau;

22889 rosiaux // de gros roseaulx; cf. FEW XVI, 681b, rozyow à Saint-Pol en Artois;

4731 reminer // ruminer; le FEW X, 564b ne relève reminer qu'en Normandie, et rœminer en Picardie;

18557 cappe // et tous arméz de pié en chappe (et l'on notera l'expression!) et 26278 broquetiers // tous deux l'iéz et bretesquéz (quel que soit son sens, broquetiers semble être un dérivé de broque, lequel est surtout attesté en normand, picard et wallon, cf. FEW s.v. b r o c c u s);

25598 carruzes // de six quarrures bien quarree; Kr. Nyrop, Gramm. hist. de la l. fr., I, § 360, signale le phénomène -r- > -z- en normand (et cf. carreuse en jersiais, FEW II, 1395b), et L.-F. Flutre, en moyen picard (cf. Le Moyen Picard, d'après les textes littéraires du temps (1560-1660), Amiens, 1970, p. 494, § 183; mais on sait que, dans l'histoire du français, le phénomène, qui avait commencé à se manifester en Berry et dans l'Orléanais à la fin du Moyen Age, est surtout caractéristique du XVIe siècle;

⁽¹¹⁾ Enregistré par le FEW; cf. A Dictionarie of the french and english tongues compiled by Randolph Cotgrave, reprint, Columbia, 1950, s.v.

requièrent, on l'a vu, le sens 'courir ça et là', 'être toujours en course' (13); mais nous n'avons rencontré jusqu'ici aucune attestation absolument assurée de ce sens (14). Ce sens a-t-il vraiment existé, ou bien le remanieur de C s'est-il mépris ? Il est prudent de ne pas prendre position actuellement.

Pour le moment (15), on pourrait, en tout cas, ajouter à l'article * s k r i d l a du FEW, sous 4a, outre les formes dialectales produites plus haut, et sans oublier les corrections quant au sens du mot et à l'identité des anciens usagers :

23329 ma(r)chacle // j'ay fait le plus cruel massacle; d'après le FEW VI, 515b et 516, ch est présent dans des formes apik., anorm. et sur une aire normande moderne; le FEW a aussi enregistré « mfr. machacre hapax $16^{\rm e}$ », très probablement repris à Huguet, s.v. massacre.

En ce qui concerne le vocabulaire :

4332 pile // Quant on arrouse ung tantet l'ance ['la gorge'], elle en pipe plus souplement; piper 'pousser un cri' et 'jouer du pipeau'; piler, inconnu de Godefroy, est sans doute à rapprocher de termes qui, actuellement, sont surtout wallons (cf. FEW VIII, 418a).

- (13) Voici ce que j'écrivais, dans l'article cité ci-dessus, à propos des quatre verbes « badeler [dans le glossaire de l'édition] 'passer son temps en frivolités, muser' cf. Godefroy, I, 548-549, bade, chose frivole)', mais cette traduction ne s'accorde pas parfaitement aux circonstances ni à l'état psychologique de Maucourant; si l'on se reporte aux variantes, on constate qu'elles ne sont pas moins intéressantes: troteler A, brioler C et varleter E. Troteler est très probablement un fréquentatif de trot(t)er; brioler, inconnu par ailleurs, est traduit par Godefroy 'courir avec beaucoup d'agitation'; quant à varleter, il me paraît avoir ici le sens que le FEW XIV, 200a, lui accorde en français moderne (depuis Furetière) et dans plusieurs dialectes, 'être toujours en course', et ce serait une attestation intéressante par la date. »
- (14) Dans le borain de Frameries, qui a comparu ci-dessus, les sens 'aller vite dans le travail' et 'cabrioler, sauter' sont isolés et pas entièrement assurés. Un témoin de 86 ans, différent de ceux qui ont déjà été appelés à la barre pour Frameries, se souvient cependant d'un verbe briyoler signifiant 'tourner vite, particulièrement en dansant'.
- (15) Il faudrait faire un sort à divers mots qui, par la forme, en tout cas, sont proches de notre *brioler*.

Brioler, qui signifie, ou signifiait, en Berry, 'chanter pour accompagner les bœufs', est très probablement un autre mot (malgré le TLF, loc. cit.).

Il en est de même de *brioler*, à côté de *briotter*, 'agiter la crécelle', verbe que l'on trouve enregistré en deux endroits du *FEW*: X, 547a et b, sous r u g i r e, et XV, 269a, sous *b r e k a n. Ch. Bruneau, *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, t. I, 1914, pp. 227-228, *briyol* 'crécelle' et *briyolé* 'agiter la crécelle' (je simplifie les graphies phonétiques); mais Ch. Bru-

Mfr. brioler v.n. 'glisser sur la glace' (Molinet - Cotgrave 1611), 'courir ça et là' (?) (Ms. C du Mystère de la Passion).

Bruxelles.

Albert HENRY

neau n'avait pas de question portant sur 'tituber, chanceler' ni sur 'glisser (sur la glace)'.

Pour briolet, 'sorte de piège', cf. FEW XV/1, 271b, sous *bret. Mais abrioler 'embricoler, accrocher, empêtrer', attesté à Renwez (Ardennes françaises) me paraît une variante de abricoler (cf. Bulletin du dictionnaire wallon, V, 1910, p. 13).

Pour briolet 'sorte de vin', cf. FEW XXI, 496b (orig. inc.) et Grand Larousse de la langue française, s.v. (avec une étymologie plutôt « romancée »). — J. Herbillon, qui a déjà publié un article sur ce mot (Le nom du briolet, vin hutois, dans La Vie wallonne, XXV (1951), p. 62, continue à s'intéresser à ce terme énigmatique.

Brioleur 'homme qui dans la forêt d'Argonne descend à dos de mulet le bois de chauffage' figure parmi les étymologies inconnues dans le FEW, XXIII, 61b; il a été rattaché à brioler 'courir avec beaucoup d'agitation' — sens dont nous avons dit ce qu'il fallait en penser — descendant de *b r i v o s, par Jean Babin, Les parlers de l'Argonne, Paris, 1954, p. 170 (en 1954, J.B. disait que le mot était « en voie de disparition totale »). Faut-il songer à brioler 'glisser', en se reportant à la maœuvre de descente du bois le long des pentes ?